

L'ÉDUCATION INCLUSIVE EN CÔTE D'IVOIRE

"L'éducation inclusive : parce que personne ne doit rester au bord du chemin de la connaissance"

Quelles sont les perceptions et les pratiques de l'éducation inclusive chez les acteurs de l'école ? Qui sont les apprenants à besoins spécifiques dans les écoles dites ordinaires ? Quelles sont les valeurs fondamentales et les compétences des enseignants en matière d'éducation inclusive ?

La présente étude a permis de faire l'état des lieux des perceptions, des pratiques et des caractéristiques des acteurs de l'éducation inclusive.

INTRODUCTION

L'éducation inclusive est un processus qui implique la transformation des écoles et autres centres d'apprentissage afin qu'ils puissent s'occuper de tous les enfants : les garçons, les filles, les élèves appartenant aux minorités ethniques, les personnes touchées par le VIH et le SIDA les handicapés(es) et celles qui ont des difficultés pour apprendre. L'inclusion en éducation est souvent associée aux élèves qui ont des limitations fonctionnelles ou aux élèves qui sont perçus comme ayant des « besoins éducatifs spéciaux ».

DEFINITION, PERCEPTIONS ET PRATIQUES

Les définitions de l'éducation inclusive selon les managers des établissements scolaires comportent une différence de connaissance :

- dans le secondaire, elle est définie comme étant la prise en compte de tous les enfants quels que soient leurs besoins spécifiques.
- dans le primaire, elle est assimilée à plusieurs éléments (méthode pédagogique, intégration en éducation, équité en éducation).

Concernant les perceptions de l'éducation inclusive des enseignants, ceux de l'enseignement de base ayant formulé une définition correcte de l'éducation inclusive s'élève à 49% contre 24% chez ceux du supérieur,

Les parents d'élèves quant à eux, ne parviennent pas à définir la notion d'éducation inclusive (70%) et les autres (30%) l'assimilent au concept d'intégration en éducation.

De façon générale, la pratique de l'éducation inclusive existe selon 64,2% des enseignants interviewés. Le niveau de pratique le plus valorisé est le niveau micro, c'est-à-dire, celui de la salle de classe (Figure 1).

Au niveau des universités, la pratique de l'éducation inclusive est à l'état embryonnaire et le dispositif pour les étudiants qui présentent des besoins spécifiques mérite d'être amélioré.

IDENTITE ET PRISE EN CHARGE DES APPRENANTS A BESOINS SPECIFIQUES EN MILIEU SCOLAIRE

Il n'existe pas de document de politique concernant l'éducation inclusive en Côte d'Ivoire. Toutefois, des conventions au niveau international et des textes juridiques sectoriels au niveau national ont été ratifiés pour la prise en charge des besoins spécifiques des apprenants. Tous ces documents sont peu connus et peu suivis en raison de l'absence de décrets d'application.

L'étude permet de constater que (Figure 2) les troubles dominants portent sur les difficultés d'apprentissage (58,3%) et les déficiences auditives et visuelles (45,1%).

VALEURS FONDAMENTALES ET COMPETENCES DES ENSEIGNANTS

Les enseignants partagent, dans leur majorité (89,7%), la conviction que le développement des pratiques pour l'inclusion exige de prêter attention aux interactions dans l'école et dans la classe. On dénombre 64,2% des enquêtés qui partagent la vision selon laquelle, les écoles ont la responsabilité de s'adapter et de changer de méthode pour offrir des commodités adéquates aux élèves.

L'intégration de tous les élèves ne se présente pas comme une conviction forte chez tous les enseignants, ce qui s'explique par le déficit de connaissance et de compréhension du concept d'inclusion en éducation.

La formation des formateurs n'intègre pas, de façon explicite, de modules concernant l'éducation inclusive selon 75,5% des enquêtés : «ni le CAFOP, ni l'École Normale Supérieure ne forment à l'inclusion dans ses curricula » selon un officiel.

CONCLUSION

Au total, l'étude révèle que les connaissances de l'éducation inclusive des acteurs de l'école sont faibles et qu'il n'existe pas de politique d'éducation inclusive en Côte d'Ivoire. Les compétences actuelles des enseignants ne sont inadaptées pour la réalisation de l'éducation inclusive. De ce fait, les apprenants à besoins spécifiques évoluent dans un cadre scolaire qui leur est souvent hostile.

L'éducation inclusive mérite une attention particulière pour assurer l'accès, le maintien et la qualité dans l'offre d'éducation en vue de l'Education pour Tous (EPT).

QUELQUES RECOMMANDATIONS DE L'ETUDE

- Affirmer la volonté politique et créer le cadre réglementaire pour l'intégration de l'éducation inclusive à tous les niveaux d'éducation (Etat) ;
- Mettre en place un cadre de concertation interministériel pour la valorisation de l'éducation inclusive (Ministères Education Nationale, Enseignement Supérieur, Enseignement technique et Formation Professionnelle, Femme, Famille, Enfance, Solidarité) ;
- Réaliser des campagnes au sein de la population pour dédramatiser les handicaps et les différences sociales (communauté, société civile) ;
- Faire la promotion de l'éducation inclusive pour modifier les comportements, attitudes et pratiques des acteurs de la communauté éducative (Etat et Société Civile) ;
- Mettre en place un cadre de collaboration synergique entre établissements de formation des formateurs et les universités afin de définir les compétences nouvelles à inclure dans le profil des formateurs (Ministères et Administration de l'éducation).

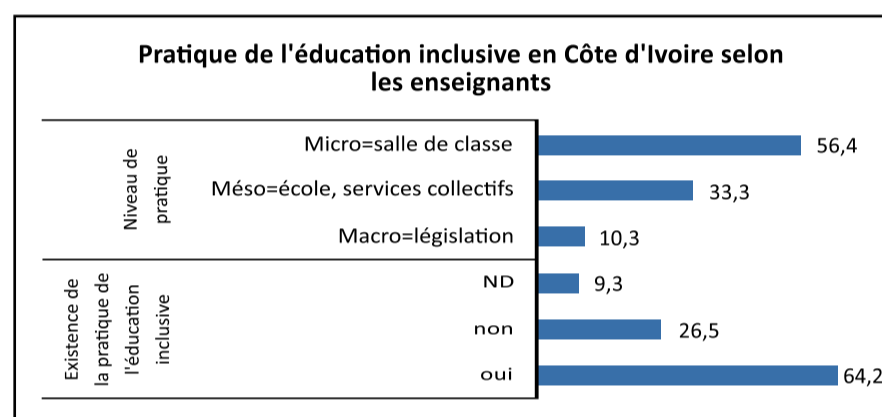


Figure 1 : Existence de pratique et niveau de pratique de l'éducation inclusive selon les enseignants

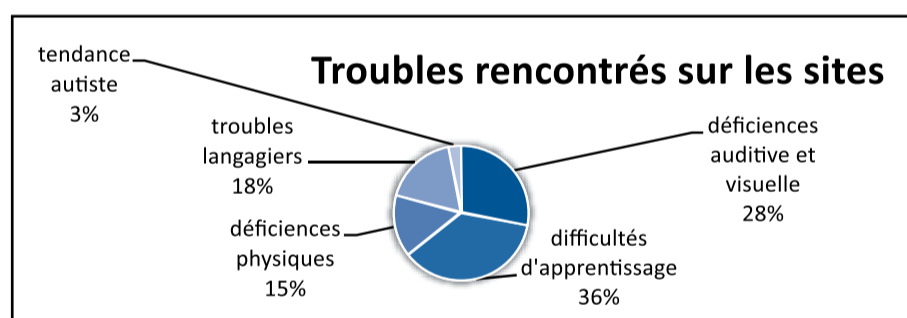


Figure 2 : Répartition des troubles rencontrés (en %) sur les sites d'enquête